

Strasbourg, 27 juin 2023

EPAS(2023)46

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

17ème réunion du Comité de direction de l'APES (CD) (réunion conjointe avec le Comité consultatif (CC))

8-9 juin 2023

LISTE DE DÉCISIONS

1. Ouverture de la réunion

Le Comité de direction de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) a tenu sa 17e réunion à Strasbourg les 8 et 9 juin 2023 sous la présidence d'Alexandre Husting (Luxembourg). Le Comité consultatif a participé à une partie de la réunion (voir l'ordre du jour).

Le Comité de direction a pris note du fait que le quorum était atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de direction a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe I.

La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Elections

Le Comité de direction a :

- réélu Alexandre Husting (Luxembourg) en tant que président pour un mandat de deux ans ;
- réélu Andrea Carletti (Italie) en tant que vice-président pour un mandat de deux ans ;
- réélu Solène Charuau (France) en tant que membre du Bureau pour la région 1 pour un premier mandat complet de deux ans ;
- élu Benthe Thanghe (Pays-Bas) membre du Bureau pour la région 2 pour un mandat de deux ans ;
- réélu Andrew Decelis (Malte) en tant que membre du Bureau pour la région 3 pour un mandat de deux ans ;
- réélu Ioanna Paraskevopoulou (Chypre) en tant que membre du Bureau pour la région 4 pour un premier mandat complet de deux ans.

Le Comité de direction rappelle l'élection en février 2023 de Diana de Aguiar Santos (Portugal) en tant que membre supplémentaire du Bureau représentant le pays organisateur de la prochaine conférence ministérielle.

Le Comité de direction a également réélu Ioanna Paraskevopoulou en tant que Rapporteuse pour l'égalité de genre au sein du Comité de direction.

Le Comité de direction a désigné la présidente et le vice-président du Comité consultatif comme les deux représentants du Comité consultatif qui participeront aux travaux du Bureau.

4. Conséquences de l'agression contre l'Ukraine

Le Comité de direction a exprimé sa solidarité indéfectible avec l'Ukraine et a condamné l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Il a rappelé que, dans la Résolution n° 1 intitulée « Le sport pour tous : nous unir pour des sociétés plus fortes », les Ministres responsables du sport, lors de leur 17e Conférence du Conseil de l'Europe

(26 octobre 2022, Antalya, Türkiye), ont considéré que la Fédération de Russie et le Bélarus ne devraient pas être représentés dans le sport international tant que l'agression se poursuivra et ont exprimé leur engagement à permettre aux Ukrainiens de participer au sport.

Le Comité de direction a pris note de la déclaration d'Andriy Chesnokov, vice-ministre ukrainien de la jeunesse et du sport (déclaration en annexe III) et a tenu un tour de table sur les initiatives possibles de l'APES, chargeant son Bureau d'examiner les suites à donner à ce tour de table et de revenir vers le Comité de direction avec d'éventuelles propositions.

5. Information par le Secrétariat

Le Comité de direction a pris note des informations communiquées par le Secrétariat concernant le retrait de l'APES au 1er janvier 2024 notifié par le Canada et le Bélarus (ce dernier ayant été suspendu par le Comité des ministres le 17 mars 2022).

En ce qui concerne le Comité consultatif, il a rappelé sa décision, adoptée par procédure écrite, de renouveler l'adhésion de 12 organisations :

- Réseau européen des athlètes étudiants (EAS)
- Association européenne des sportifs de haut niveau (EU Athletes)
- Mouvement européen du fair-play (EFPM)
- Comité Paralympique Européen (EPC)
- Association européenne d'éducation physique (EUPEA)
- Réseau FARE (Le Football contre le racisme en Europe)
- Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS)
- Fédération internationale du sport scolaire (ISF)
- Association internationale du sport et de la culture (ISCA)
- Play the Game
- Coalition des propriétaires de droits sportifs (SROC)
- Comités Olympiques Européens (COE)

Il a pris note de la fin de l'adhésion au Comité consultatif de la Fédération internationale de sambo (FIAS), de l'Association mondiale des fédérations internationales sportives (GAISF) et de Special Olympics Europe Eurasia (SOEE).

Le Comité de direction a pris note de la déclaration de Reykjavík « Unis autour de nos valeurs », adoptée par les chefs d'État et de gouvernement lors du IVe Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe qui s'est tenu à Reykjavík les 16 et 17 mai 2023, et de la manière dont les résultats du Sommet seront intégrés dans le Programme et budget du Conseil de l'Europe pour la période 2024-2027.

Le Comité de direction a pris note des récents travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) présentés par Roberto Fasino, Chef du Secrétariat de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire, notamment le débat d'urgence à venir lors de la session d'été de l'APCE sur la participation des athlètes russes et biélorusses aux Jeux de Paris 2024.

Enfin, le Comité de direction a pris note des résultats de l'examen de l'impact et du potentiel futur des travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport (document EPAS(2023)INF4), et notamment de l'importance pour les répondants de travailler sur l'intégrité et la bonne gouvernance dans le sport.

6. Questions statutaires

Le Comité de direction a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant le compte ordinaire et le compte spécial (documents EPAS(2023)39 et 43).

Le Comité de direction a convenu :

- de transférer jusqu'à 50 000 euros du solde non dépensé du budget ordinaire de l'APES 2023 au compte spécial de l'APES ;
- d'allouer 45 432 € de la réserve du compte spécial au projet VC 3128 - BH 8798 pour couvrir les frais de personnel d'un agent temporaire B5 travaillant sur le projet « Donnons de la voix » (en anglais « Start to Talk ») pendant 6 mois (juillet-décembre 2023) ;
- qu'un montant maximum de 10 000 euros du compte spécial peut être utilisé par la secrétaire exécutive - après consultation préalable du président du Comité de direction - pour faire face à des besoins urgents ou pour optimiser l'utilisation des liquidités de l'APES.

Enfin, le Comité de direction a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant le programme d'activité et le budget 2024-2027 et a décidé que sa validation ferait l'objet d'une procédure écrite afin de permettre aux délégations d'examiner les propositions de manière approfondie.

7. Charte européenne du sport : visites de soutien et de suivi (en liaison avec le point 13)

Le Comité de direction a pris note des informations présentées concernant les visites effectuées en Macédoine du Nord (30 septembre 2022), en Albanie (14-15 décembre 2022) et au Portugal (24-25 mai 2023) et de la soumission prochaine des trois rapports correspondants au Comité de direction pour adoption.

Le Comité de direction a nommé Elvira Baze (Albanie) comme nouveau membre du Groupe de travail sur la mise en œuvre de la Charte européenne du sport.

8. Programme d'activités

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note du rapport d'activité 2022 de l'APES et se sont félicités de sa publication, qui reflète la grande variété d'initiatives et d'activités menées par l'APES.

8.1 Sport éthique

Le Comité de direction et le Comité consultatif se sont félicités de l'organisation d'une table ronde sur l'intégrité du sport (document EPAS(2023)38), ouverte par Bjørn Berge, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, qui a appelé toutes les parties prenantes à jouer leur rôle dans le respect de l'intégrité de tous les aspects du sport.

Le Comité de direction a adopté le mandat (annexe IV) du Réseau des magistrats/procureurs responsables des sports (MARS), salué par les participants comme une avancée décisive dans la protection de l'intégrité du sport.

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont décidé de la transmission au Comité des ministres du Conseil de l'Europe du projet de déclaration sur l'intégrité du sport (annexe V) en vue de son adoption éventuelle.

8.2 Sport inclusif

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont salué le travail réalisé dans le cadre des projets et initiatives suivants, en soulignant leur pertinence et leur importance :

- Projet joint "Combattre le discours de haine dans le sport" (janvier 2022 - décembre 2023)
- Séminaire en ligne de l'APES sur la protection et la promotion des droits humains des athlètes transgenres et intersexes dans le sport (24 avril 2023)
- Conférence de l'APES sur la diversité 2023 - Inclusion des enfants migrants et réfugiés dans et par le sport
- Projet joint « ALL IN + » sur la promotion de l'égalité de genre dans le sport.

8.3 Sport sûr

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont exprimé leur soutien à la poursuite du projet « Donnons de la voix » et ont pris note des activités mises en œuvre dans le cadre du projet, saluant l'organisation d'une toute première participation d'enfants dans le contexte de l'élaboration de la feuille de route bulgare sur la protection des enfants dans le sport. Appelant à un soutien financier et à des contributions volontaires pour assurer la durabilité de cette action importante, le Comité de direction et le Comité consultatif ont accueilli favorablement les informations fournies par le représentant de Monaco et ont pris note de la volonté exprimée par les représentants de Chypre et de Malte de s'engager dans le projet « Donnons de la voix ».

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note de l'organisation prochaine d'un séminaire en ligne sur les risques pour la santé.

8.4 Autres événements à venir

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note de l'organisation de la 3e édition du Forum sur le sport et les droits humains, qui se tiendra le 30 juin 2023 et portera sur la protection des données dans le sport.

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note de la publication prochaine de lignes directrices politiques sur la durabilité sociale des installations sportives, résultat de la série de réunions sur la cartographie des installations sportives.

9. Échanges sur les moyens de mieux promouvoir l'APES et ses activités

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont reconnu le caractère unique de l'APES, qui réunit leurs groupes respectifs pour former le forum le plus dynamique sur l'élaboration de politiques liées au sport, et ont échangé sur les moyens possibles de mieux faire connaître l'APES. Le Bureau du Comité de direction a été chargé d'assurer le suivi de cet échange et de rendre compte des actions possibles lors de la prochaine réunion annuelle.

10. Information par la Présidente du Comité consultatif

Le Comité de direction a pris note des informations fournies par Charlotte Girard-Fabre (Fédération internationale des officiels du sport - IFSO), nouvellement élue présidente du Comité consultatif.

Suite à son élection à la présidence du Comité consultatif, des élections ont été organisées afin de pourvoir le siège vacant au sein du Bureau et Andrej Pisl, de l'Association européenne du sport universitaire (EUSA), a été élu en tant que nouveau membre du Bureau.

Le président du Comité de direction a informé le Comité consultatif des résultats de la réunion à *huis clos*.

11. Conférences des ministres responsables du sport

1. 17e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Antalya, 26 octobre 2022)

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont remercié la délégation turque pour l'excellente organisation de la Conférence et l'accueil chaleureux réservé à tous les participants. Ils ont pris note du rapport de la Secrétaire générale (document CM(2023)40) ainsi que de la présentation par le Secrétariat du suivi donné par l'APES aux deux Résolutions adoptées par les Ministres à Antalya.

2. 18e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Portugal, 8-9 octobre 2024)

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note de la présentation de Diana de Aguiar Santos (Portugal) concernant la 18e Conférence ministérielle qui se tiendra sur la façade atlantique et réunira les municipalités de Matosinhos, Porto et Vila Nova de Gaia.

Le thème proposé, à savoir la gouvernance du sport, a été accueilli favorablement par le Comité de direction, qui a estimé qu'il s'agissait d'un thème émergent crucial à débattre au plus haut niveau. Les hôtes ont également l'intention de se concentrer sur les thèmes de double carrière/projet et de l'égalité de genre dans le sport lors de sessions parallèles.

La conférence ministérielle se tiendra à Porto, au Centre de congrès Alfândega Porto, du 8 au 10 octobre 2024 (à confirmer).

12. Coopération avec l'Union européenne

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont salué les informations fournies par Madame l'Ambassadeur Vesna Batistić Kos, Cheffe de la Délégation de l'Union européenne auprès du Conseil de l'Europe, et se sont félicités de l'étroite coopération entre l'UE et le Conseil de l'Europe dans le domaine du sport.

13. Groupe de travail sur la mise en œuvre de la Charte européenne du sport

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations fournies par Diana de Aguiar Santos (Portugal) en tant que présidente du groupe de travail, ont accueilli Elvira Baze (Albanie) et Guido Battaglia (Centre pour le sport et les droits de l'homme) en tant que nouveaux membres du groupe et ont approuvé la méthodologie de mise en œuvre de la CES telle qu'elle est détaillée dans le document EPAS(2023)29. Ils ont noté que la méthodologie proposée a été mise en œuvre pour la première fois dans le cadre d'un exercice pilote lors d'une visite de suivi et de soutien effectuée au Portugal les 24 et 25 mai 2023.

14. Mise en œuvre de la Charte européenne du sport par les membres du CC

Le Comité de direction a pris note avec intérêt des nombreuses présentations axées sur la CES faites par 18 organisations membres du Comité consultatif, qui ont toutes illustré leur contribution à certaines dispositions de la CES.

15. Divers

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations fournies par Aurélie Bresson de la Fondation Alice Milliat sur la proposition de création d'un itinéraire

culturel européen du sport (ECROS), qui sera soumise en juillet 2024 pour une éventuelle accréditation par les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en 2025.

16. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des dates proposées pour les prochaines réunions annuelles, qui se tiendront à Strasbourg les 29 et 30 mai 2024.

ANNEXE I

Ordre du jour

Jeudi 8 juin : 9h30 - 12h30 (pause-café comprise) Première partie de la réunion (à huis clos, CD uniquement)		
1.	Ouverture de la réunion La réunion sera ouverte par Alexandre Husting, Président du Comité de direction de l'APES.	
2.	Adoption de l'ordre du jour	EPAS(2023)18rev2
3.	Elections <ul style="list-style-type: none"> i. Sièges vacants au Bureau du Comité de direction ii. Rapporteur.e pour l'égalité de genre 	EPAS(2023)INF3rev EPAS(2022)39 EPAS(2023)40
4.	Conséquences de l'agression contre l'Ukraine Tour de table sur les initiatives possibles de l'APES	
5.	Information par le Secrétariat <ul style="list-style-type: none"> i. Adhésions à l'APES (y compris le renouvellement des adhésions au Comité consultatif) ii. Sommet du Conseil de l'Europe (Reykjavik, 16-17 mai 2023) iii. Comité des Ministres iv. Assemblée parlementaire v. Aperçu des travaux de la Division Sport 	Déclaration de Reykjavik EPAS(2023)02 CM(2023)40 EPAS(2023)INF5 EPAS(2023)INF4
6.	Questions statutaires <ul style="list-style-type: none"> 6.1. Compte annuel <ul style="list-style-type: none"> i. Compte ordinaire – 2022 ii. Compte ordinaire – 2023 6.2. Compte spécial <ul style="list-style-type: none"> i. Autorisation demandée au CD de procéder à un transfert spécifique du compte spécial ii. Autorisation demandée au CD de transférer le reliquat 2023 vers le compte spécial 2024 de l'APES (€50,000 au maximum) 6.3. Programme et budget 2024-2025 	EPAS(2023)39 CM(2023)88 EPAS(2023)43 EPAS(2023)33

7.	Charte européenne du sport : visites de soutien et de suivi <ul style="list-style-type: none"> i. Macédoine du Nord (30 septembre 2022) ii. Albanie (14 - 15 décembre 2022) iii. Portugal (24 - 25 mai 2023) (en lien avec le point 13 : désignation d'un membre du CD)	
	Préparation à huis clos du point 8.1	EPAS(2023)41 EPAS(2023)32

(Pause déjeuner : 12h30 – 14h00)

Jeudi 8 juin : 14h00 - 17h00 (pause-café comprise) Seconde partie de la réunion (avec le Comité consultatif)		
8.	Programme d'activités Rapport d'activité 2022 (pour information) Situation de la démocratie, des droits humains et de l'état de droit	EPAS(2023)02 Rapport de la Secrétaire Générale
	8.1. PILIER 1 : SPORT ETHIQUE	
	Table ronde sur l'intégrité du sport Voir programme séparé Décision sur le Réseau des Magistrats/Procureurs responsables du sport (MARS) Projet de déclaration	EPAS(2023)38 EPAS(2023)32 EPAS(2023)41

Cocktail offert par la Représentation permanente de la Principauté de Monaco : 17h15 - 18h30

Vendredi 9 juin : 9h00 - 13h00 (pause-café comprise) Seconde partie de la réunion (suite)		
8.	Programme d'activités (suite)	
	8.2. PILIER 2 : SPORT INCLUSIF	
	<ul style="list-style-type: none"> i. Projet conjoint « Combattre le discours de haine dans le sport » (janvier 2022 à décembre 2023) 	

	<ul style="list-style-type: none"> ii. Webinaire de l'APES sur la protection et la promotion des droits humains des sportifs/sportives transgenres et intersexes dans le sport (24 avril 2023) iii. Conférence Diversité 2023 de l'APES – Inclusion des enfants migrants et réfugiés dans et par le sport iv. Projet conjoint « Tous-tes ensemble : Pour une plus grande égalité de genre dans le sport » ("ALL IN +" en anglais) Présentation des activités planifiées en matière de promotion de l'égalité de genre dans le sport 	EPAS(2023)01
	<p>8.3. PILIER 3 : SPORT SÛR</p> <p>Les délégations sont invitées à présenter des activités / bonnes pratiques pertinentes.</p>	
	<p>Présentation du projet « Donnons de la voix » ("Start to Talk" en anglais) Webinaire sur les risques pour la santé (septembre)</p>	
	<p>8.4. AUTRES EVENEMENTS A VENIR</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> a. Forum sur les droits humains : accent sur la protection des données b. Cartographie des infrastructures sportives 	EPAS(2023)42
9.	Echange sur les moyens de mieux promouvoir l'APES et ses activités	EPAS(2023)45
10.	Information par le.la Président.e du Comité consultatif	
11.	<p>11.1. Suivi de la 17^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Antalya, 25-27 octobre 2022) Rapport de la Secrétaire Générale</p> <p>11.2. 18^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Portugal, octobre 2024 (à confirmer))</p>	<p>MSL17(2022)10</p> <p>CM(2023)40</p>

12.	Coopération avec l'Union européenne	
13.	Groupe de travail sur la mise en œuvre de la Charte européenne du sport	EPAS(2023)26 EPAS(2023)29 EPAS(2023)21 EPAS(2023)77
14.	Mise en œuvre de la Charte européenne du sport par les membres du CC	
15.	Divers Route culturelle européenne du sport (ECROS)	
16.	Date et lieu de la prochaine réunion	

ANNEXE II

Liste des participants

GOVERNING BOARD / COMITE DE DIRECTION

CHAIR / PRESIDENT

Alexandre HUSTING

Attaché Education, Jeunesse, Culture et Sport

Ministère des Sports

Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne

VICE-CHAIR / VICE-PRESIDENT

Andrea CARLETTI

Presidency of the Council of Ministers of Italy

Department for Sport – International affairs

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE

Elvira BAZE

Head of Drafting and Feasibility Projects in Sport

Ministry of Education, Sport and Youth

ARMENIA / ARMENIE

Lena TERZIKYAN

Deputy Permanent Representative

Permanent Representation of Armenia to the Council of Europe

AUSTRIA / AUTRICHE

Claus FARNBERGER

Deputy Head of division, Senior adviser

Ministry for Arts, Culture, the Civil Service and Sport

Department II/2 – Legal Sport Affairs, EU and International Sport Affairs

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Aysha GURBANOVA

Head of the International Relations Division

Ministry of Youth and Sports

BELGIUM / BELGIQUE

François TRICARICO

Directeur
Direction des Relations internationales
Ministère de la Fédération Wallonie - Bruxelles

BULGARIA / BULGARIE

Boris SHABANSKI

First Secretary
Permanent Representation of Bulgaria to the CoE

CROATIA / CROATIE

Lidija VIZEK MRZLJAK (08.06.23 only / uniquement)

Deputy Permanent Representative
Permanent Representation of the Republic of Croatia to the Council of Europe

CYPRUS / CHYPRE

Maria CHARALAMBOUS – PAPAMILTIADES (Head of Delegation)

Director General
Cyprus Sports Organisation

Ioanna PARASKEVOPOULOU

EU and International Affairs Officer
Cyprus Sport Organisation

ESTONIA / ESTONIE

Margus KLAAN

Head of Sports Department
Ministry of Culture

FINLAND / FINLANDE

Satu HEIKKINEN

Senior Ministerial Advisor
Ministry of Education and Culture

FRANCE

Solène CHARUAU

Cheffe de la mission des affaires européennes et internationales
Ministère des sports

GEORGIA / GEORGIE

Teona ASATIANI

Senior Specialist
Ministry of Culture, Sport & Youth / Sport and Youth Affairs Department

GREECE / GRECE

Hélène KANAKI (08.06.23 only / uniquement)
Secrétaire d'Ambassade
Représentation Permanente de la Grèce au Conseil de l'Europe

HUNGARY / HONGRIE

Kitti VARGA
Legal adviser of sport affairs
Ministry of Defence of Hungary
State Secretariat for Sport / Department of Sport Governance

Ágnes OSZTOLYKÁN
Deputy to the Permanent Representative
Permanent Representation of Hungary to the Council of Europe

ICELAND / ISLANDE

Örvar ÓLAFSSON
Senior Adviser
Ministry of Education, Science and Culture

ITALY / ITALIE

Andrea CARLETTI
Presidency of the Council of Ministers
Department for Sport – International affairs

LATVIA / LETTONIE

Eduards DZENĪTIS
Deputy to the Permanent Representative
Permanent Representation of Latvia to the Council of Europe

LITHUANIA / LITUANIE

Sigitas STASIULIS
Chief Officer
International Cooperation and European Integration Department

LUXEMBOURG

Alexandre HUSTING
Attaché Education, Jeunesse, Culture et Sport
Ministère des Sports
Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne

MALTA / MALTE

Andrew DECELIS
Adviser
Ministry for Education, Sport, Youth, Research and Innovation

MONACO

Michael LANDAU

Documentaliste

Direction de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports

MOROCCO / MAROC

Hicham DRIOUACH

Vice-Consul au Consulat du Maroc à Strasbourg

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Benthe TANGHE

Policy Officer

Ministry of Health, Welfare and Sport / Sports Department

NORWAY / NORVEGE

Trond GLASSER

Director International Relations

Ministry of Culture and Equality

Department of Civil Society and Sports

POLAND / POLOGNE

Anna ZDUNEK

Chief Specialist

Division of International Cooperation, International Cooperation Department

Ministry of Sport and Tourism

PORTUGAL / PORTUGAL

Diana DE AGUIAR SANTOS

Adviser

Cabinet of the Secretary of State for Youth and Sport

SERBIA / SERBIE

Uros PRIBICEVIC

Assistant Minister for International Cooperation and European Integration

Ministry of Sports

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Adriana MICKOVICOVA (08.06.23 only / uniquement)

Senior state adviser

Ministry of Education, Science, Research and Sport

SWITZERLAND / SUISSE

Pascal CHATELAIN

Responsable des affaires internationales / Office fédéral du sport

TÜRKIYE

Ahmet TEMURCI (Head of Delegation)
Director General of International Organisations and Foreign Relations
Ministry of Youth and Sports

İnanç ÖZÇAKMAK
Deputy Director General
Ministry of Youth and Sports

UKRAINE / UKRAINE

Andriy CHESNOKOV
Deputy Minister for Youth and Sport
Ministry of Youth and Sports

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

CHAIR / PRESIDENT

International Federation for Sports Officials (IFSO)
Charlotte GIRARD FABRE
Secretary General

VICE-CHAIR / VICE-PRESIDENT

International Sport and Culture Association (ISCA)
Mogens KIRKEBY
President

MEMBERS / MEMBRES

Alice Milliat Foundation
Aurélie BRESSON
President

Centre for Sport and Human Rights
Guido BATTAGLIA
Head of Policy & Outreach

European Association for Sport Management (EASM)
Anton BEHRENS
Secretary General

European Athlete as Student Network (EAS)
Laura CAPRANICA
President

European Fair Play Movement (EFPM)

Baiba VEISA
Vice-President

European Gay & Lesbian Sport Federation (EGLSF)

Hugh TORRANCE
Co-President

European Non-Governmental Sports Organisation (ENGSO)

Elisabeth STROBACH
Policy and Coordination Officer

European Olympic Committees (EOC)

Mr Tone JAGODIC (08.06.2023 only / uniqueness)
Consultant

Annamarie PHELPS
Vice Chair of the British Olympic Association,

European Athletic Association (European Athletics)

Jean GRACIA
First Vice-President

European Elite Athletes Association (EU Athletes)

Anna SEMENOVA
Project & Policy Officer

European University Sports Association (EUSA)

Andrej PISL
Communications & Projects Manager

International Basketball Federation (FIBA)

Theren BULLOCK

International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE)

Gerald Fritz
Member of the Executive Board

International Dance Organization (IDO)

Patrick PEROSA
Advisor to the President

International Federation for Sports Officials (IFSO)

Mr Patrick VAJDA
President of IFSO and President of AFCAM

Charlotte GIRARD FABRE
Secretary General

International School Sport Federation (ISF)

Ophélie DELOBEL
Executive Officer

Panathlon International

Pierre ZAPPELLI
President

Peace and Sport

Pauline JOHANET
External Relations Manager

Play the Game

Jens Sejer ANDERSEN
International Director

Sports Rights Owners Coalition (SROC)

Mark LICHTENHEIN
Chairman

TAFISA EUROPE

Janez SODRZNIK
TAFISA Treasurer

UEFA - Union of European Football Associations

James OGILVIE
EU & Governmental Affairs Manager

GUESTS / INVITES

Giuseppe DELEONARDIS

Deputy Chief Ethics and Compliance Officer
International Olympic Committee

Grit HARTMANN

Journalist
Leipzig, Germany

Jean-Yves LOURGOUILLOUX

Deputy Public Prosecutor
Judicial Court of Marseille, France

OBSERVER / OBSERVATEUR

Rodrigo CAVALEIRO

Vice-Chair of the Saint-Denis Committee

George MAVROTAS

Chair of the Follow-up Committee of the Macolin Convention

European Union / Union européenne

Vesna BATISTIĆ KOS

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary

Head of the European Union Delegation to the Council of Europe

Sophie KAMMERER

First Secretary

European Union Delegation to the Council of Europe

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

Bjørn BERGE

Deputy Secretary General of the Council of Europe

Roberto FASINO

Head of Secretariat

Committee on Culture, Science, Education and Media, Parliamentary Assembly

Irena GUIDIKOVA

Head of the Children's Rights and Sport Values Department

Gabriela MATEI

Senior Project officer / "Combating Hate Speech in Sport" joint EU-CoE project
Sport Division

Olivia CONRAD

ALL IN+ Project Manager

Sport Division

Kateryna LAVRYK

ALL IN + Project Assistant

Sport Division

EPAS SECRETARIAT / SECRETARIAT DE L'APES

Sophie KWASNY

Executive Secretary

Francine HETHERINGTON RAVENEY

Deputy Executive Secretary

Cassandra MACTAVISH

Senior Project Manager

Elena CASERO-CANAS

Project Officer / Start to Talk

Caroline LARGHI

Administrative Support Assistant

Despina TRAMOUNTANI

Administrative Support Assistant

Emma ZANICHELLI

Communications Officer

Eliot CHAUVIN

Trainee

ANNEXE III

**Déclaration d'Andriy Chesnokov,
vice-ministre ukrainien de la jeunesse et du sport
(en anglais uniquement, telle que prononcée)**

Dear colleagues,

Allow me to express my gratitude to the Secretariat of the Council of Europe and delegations of EPAS member states for the fruitful cooperation with the Ministry of Youth and Sports of Ukraine, as well as for supporting Ukraine and Ukrainian sports in the conditions of large-scale Russian aggression against our country.

I would like to make some points on **the situation in the Ukrainian sport sphere** nowadays.

15 months passed since Russia with the support of Belarus attacked Ukraine violating the Olympic Truce. Unfortunately, nothing has changed during this time. The situation on the ground is deteriorating. The world is shocked by atrocities and war crimes have been committed by Russian troops with the full support of Belarus.

305 Ukrainian athletes and coaches were killed, about 40,000 athletes were forced to move abroad among 7 million Ukrainian refugees. 343 sports facilities were severely destroyed or damaged. And we need 250 million euros to restore them.

In the difficult conditions of wartime, Ukraine is implementing projects and initiatives aimed at improving the mental and physical health of Ukrainian citizens, rehabilitation of war-affected citizens through physical activity.

As part of the All-Ukrainian mental health program "How are you?", initiated by our First Lady Olena Zelenska the **Ministry of Youth and Sports of Ukraine implements the social project "Active parks - healthy locations of Ukraine"**.

The purpose of the project is to help various population groups, including internally displaced persons, persons with disabilities, war veterans, military personnel and their family members, in overcoming stress related to war, prevention of mental disorders, recovery of mental health through involvement in recreational activity.

The project currently counts more than 700 modern sports grounds with free access, an online platform and a mobile application with materials for physical activity, as well as a professional team of 750 coordinators.

The implementation of this project in 2023 will allow to attract about 1 million people and involve about 750 communities in the project, what will ensure the restoration and preservation of the mental health of the population, an active and healthy lifestyle, as well as meaningful leisure and longevity of people.

Despite the conditions of Russia's full-scale military aggression against Ukraine, many project's goals and plans were achieved. At the same time this project needs support and attention from the international partners.

We sincerely appreciate the support that Ukraine, Ukrainian people and Ukrainian sports movement receive from EPAS member states. With this help and despite the war, Ukrainian athletes can train in safe conditions.

Despite the war and its terrible consequences, Ukrainian athletes continue to represent our country in international sports arenas and win the highest awards in fair competitions. But now we face other obstacle for our national teams to be present at the international sports competitions.

The Ukrainian side condemns the partial change of the position of the International Olympic Committee regarding the non-admission of Russian and Belarusian athletes to international sports competitions in connection with the publication on March 28 of the "Recommended Conditions of Participation for Individual Neutral Athletes and Support Personnel with Russian and Belarusian Passports in International Sports Competitions Organized by the International Federations International Sports Events Organisers".

Ukraine's position remains unchanged: as long as Russian troops, with the help of the Belarusian government, continue armed aggression against the Ukrainian people, Russian and Belarusian athletes should be prohibited from participating in any international competitions in any status, including neutral.

The decisions and recommendations taken by the IOC on 28 February 2022 to prevent Russian and Belarusian athletes from participating in international competitions were logical and absolutely fair. They were based on the exceptional circumstances of the situation as the IOC stated. Then the IOC distinguished the Russian-Ukrainian war among other conflicts in the world. However, under the current circumstances the non-transparent procedures of the IOC and some ISFs are the great hinder for Ukrainian athletes.

IOC failed to establish an effective mechanism of prevention of using of sports as a tool of propaganda by Russians and Belarusians who represent only the governments through the state funding. Moreover, there are no prevention security measures for Ukrainian athletes and fans as well as spread of hate speech against them.

The Ukrainian side expects the EPAS member states to support its position regarding the complete ban on the participation of Russian and Belarusian athletes in international competitions and the ban on the entry of citizens of aggressor states to participate in sports competitions on the territory of the EU.

Taking into account the consequences of the ongoing armed aggression of Russia against Ukraine, including for the sphere of physical culture and sports, which is socially important both during the war and in the context of the post-war reconstruction of Ukraine, the inclusion of a **separate section "Sport" in the Action Plan of the Council of Europe for Ukraine for 2023-2026** shows the special support from the Council of Europe.

The Ministry of Youth and Sports of Ukraine, when formulating policies in its areas of responsibility, focuses on the high standards of the Council of Europe and pays considerable attention to the fulfillment of international obligations within the framework of Ukraine's membership in the Council of Europe. I would also like to note that the provisions of the Action Plan in terms of the sports component is correlated with the projects of the Recovery Plan of Ukraine, as well as strategic and programmatic documents in the youth and sports sphere.

The Ministry of Youth and Sports of Ukraine is ready to start the implementation of "the Sports component" of the Action Plan of the Council of Europe for Ukraine for 2023-2026

but unfortunately no financial support is available for this aim. That's why we would like to initiate the call for voluntary contributions from EPAS member states in order to fully implement following objectives:

- ensuring implementation of the Revised European Sports Charter during the war and in the post-war context;
- implementation of the anti-doping legislation and regulations in order to strengthen the Ukrainian anti-doping system in line with the Anti-Doping Convention;
- prevent, detect and sanction the manipulation of sports competitions;
- adopting and implementing a national strategy on safety, security and service at football matches and other sporting events and improve the legal, regulatory and administrative framework in this field.

I would like to add also, that **principles of non-discrimination** remain among the priorities of the Ministry's work. However, in Ukraine there are still problems with accessibility and discrimination on various grounds.

In recent years, significant efforts have been made to develop the relevant national legislation. Ukraine has committed itself to taking all measures necessary to eliminate discrimination in all its forms and manifestations, but still needs to make efforts to harmonize its legal system and practices in line with its international obligations, including through its membership in the Council of Europe.

In addition, in the new social conditions and with Russia's large-scale military invasion of Ukraine, there is a significant risk of increased hate speech and discrimination on any grounds.

In view of the above, we already asked the Council of Europe to consider the possibility to engage a fact-finding mission to Ukraine to conduct an expert discussion of the problem of combating discrimination in sports and want to ask EPAS member states to support this.

To conclude, let me again express our gratitude for your help and support. In these difficult times, your countries, all European sports movement helped our citizens, our athletes, federations, young people, children. Ukrainian people highly appreciate this solidarity with my country.

I thank you.

Council of Europe Action Plan for Ukraine
“Resilience, Recovery and Reconstruction” 2023-2026

Strengthening the society through sport and reinforcing sport integrity

Objective: Assist in rebuilding the sport sphere in Ukraine, to support and strengthen capacities of the Ukrainian authorities in promoting the integrity of sport as an instrument for social recovery, notably in better fighting against doping in sport and manipulation of sports competitions, as well as improving safety, security and services in sporting events.

Proposed Action:

- provide expert and methodological support to the authorities aimed at ensuring implementation of the Revised European Sports Charter during the war and in the post-war context;
- assist the authorities and, notably, the Ukrainian National Anti-Doping Organisation (NADC) with the promotion and implementation of the anti-doping legislation and regulations in order to strengthen the Ukrainian anti-doping system in line with the Anti-Doping Convention;
- assist the established National Platform of Sport Integrity to better prevent, detect and sanction the manipulation of sports competitions (Macolin Convention);
- provide legal and technical assistance to the national authorities in adopting and implementing a national strategy on safety, security and service at football matches and other sporting events and improve the legal, regulatory and administrative framework in this field.

ANNEXE IV

Mandat du Réseau des magistrats/procureurs responsables des sports (MARS)

INTRODUCTION

- Depuis cinq décennies, le Conseil de l'Europe prône le fair-play et le respect dans le sport, en s'attaquant à la corruption et en contribuant à rendre le sport sûr, éthique et accessible à tous. Ce travail s'articule aujourd'hui principalement autour des structures intergouvernementales suivantes :
 - L'accord partiel élargi sur le sport ([APES](#)) ;
 - Le Comité ad hoc européen pour l'Agence mondiale antidopage ([CAHAMA](#)) ;
 - Le groupe de suivi de la Convention contre le dopage ([T-DO](#)) ;
 - Le Comité de suivi ([T-MC](#)) de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives (Convention de Macolin) et son groupe consultatif formant le Réseau des plates-formes nationales ([Groupe de Copenhague](#)) ;
 - Le Comité sur la sécurité et la sûreté des événements sportifs ([T-S4](#)).
- Les menaces et les défis qui pèsent sur l'intégrité du sport ne sont pas nouveaux. Ils sont divers, complexes et ont évolué de manière significative ces dernières années en raison de multiples facteurs, dont certains sont extérieurs au monde du sport et aux frontières nationales. Le sport est touché par la corruption, la criminalité organisée et la criminalité financière, qui font trop souvent l'objet d'enquêtes, de poursuites et de sanctions, ce qui fait de la corruption sportive une activité à faible risque et très rémunératrice pour les criminels.
- La dimension transfrontalière des menaces et des défis qui pèsent sur l'intégrité du sport exige une coopération internationale coordonnée entre de nombreux acteurs et une action intergouvernementale. Les procureurs jouent un rôle essentiel dans la protection de l'intégrité du sport au niveau des enquêtes, des procès et des procédures de sanction, mais peu d'entre eux sont conscients de la gravité des menaces et il leur manque souvent les ressources financières et humaines et le réseau international nécessaires pour travailler efficacement.

OBJECTIFS

- Le Réseau des Magistrats/Procureurs responsables du Sport (MARS), créé sous l'autorité de l'Accord Partiel Élargi sur le Sport (APES)¹ du Conseil de l'Europe, renforce la coopération internationale et l'échange d'informations dans le domaine de la protection de l'intégrité du sport.

¹ Conformément à l'article 10.1 du règlement intérieur du conseil de direction de l'APES.

■ Le Réseau sera chargé de :

- promouvoir l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre ses membres, en partenariat avec les entités concernées et les organisations internationales (telles que le Conseil consultatif des procureurs européens (CCPE), le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe, le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) ou INTERPOL).
- fournir un "forum" international (organe de référence) consacré aux enquêtes et aux procédures pénales, capable de répondre aux attentes sectorielles et de faciliter la coopération entre les procureurs et les parties prenantes concernées, les services répressifs et judiciaires, les agences d'intégrité, les plateformes nationales, les agences antidopage, le mouvement sportif, les représentants des paris sportifs, etc.
- mobiliser les procureurs dans un maximum de pays, leur permettant de connaître leurs homologues dans d'autres juridictions et d'avoir des contacts directs ;
- fournir des outils pratiques, éducatifs et opérationnels pour faciliter le travail des procureurs ;
- servir de centre de connaissances sur les situations juridiques et institutionnelles spécifiques dans les différents pays en ce qui concerne les affaires pénales liées à l'intégrité du sport.

LES MEMBRES

- Les représentants du système judiciaire des États membres de l'APES sont membres du MARS.
- Les membres sont désignés par les autorités nationales chargées de la gestion du ministère public. Ils sont choisis parmi les procureurs en exercice ayant une connaissance approfondie des questions relatives au fonctionnement du système de poursuites et, si possible, des affaires d'intégrité sportive.
- L'APES alloue des ressources au Réseau sur la base du programme d'activités et prend en charge, sous réserve de leur disponibilité, les frais de voyage et de séjour pour la participation d'un représentant par État membre aux réunions du Réseau.
- Chaque membre dispose d'une voix. Lorsque plusieurs représentants sont désignés pour assister à la réunion, un seul d'entre eux est autorisé à prendre part au vote.

OBSERVATEURS ET PARTENAIRES INVITES

- Le Réseau peut inviter des observateurs, y compris des représentants du système de poursuite d'autres États membres du Conseil de l'Europe, d'autres États parties à l'une des conventions relatives au sport ([STE n° 135](#), [STCE n° 215](#) et [STCE n° 218](#)), d'États observateurs auprès du Conseil de l'Europe et d'autres organes du Conseil de l'Europe ou d'organisations extérieures, à assister à ses réunions et à participer à ses travaux, sans droit à la prise en charge des frais ni droit de vote.

Le Réseau établit ses méthodes de travail.

ANNEXE V

Projet de déclaration sur l'intégrité du sport

Le Comité des Ministres,

Reconnaissant l'importance du sport pour la société et sa contribution à la promotion des valeurs du Conseil de l'Europe - droits de l'homme, démocratie et État de droit ;

Préoccupé par les menaces en constante évolution qui pèsent sur l'intégrité du sport, sachant ainsi le potentiel du sport et son rôle en tant qu'atout social, éducatif, culturel et économique, et remettant finalement en question la confiance et l'intérêt du public pour le sport ;

Déterminé à lutter efficacement contre les différentes menaces qui pèsent sur l'intégrité du sport en termes de lutte contre la manipulation de compétitions sportives et le dopage, mais aussi contre la corruption et toutes les formes de violence, et à assurer des compétitions équitables et propres à tous les niveaux, en partenariat avec le mouvement sportif organisé et l'ensemble de la communauté sportive ;

Reconnaissant la nature globale de ces défis et soulignant l'importance de la coopération internationale et la pertinence des conventions du Conseil de l'Europe et de leurs mécanismes de suivi ;

Gardant à l'esprit la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 5) ;

Rappelant la Convention contre le dopage (STE n° 135), la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (STCE n° 215) et la Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives (STCE n° 218) ;

Considérant que la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173), la Convention civile sur la corruption (STE n° 174) et la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198) peuvent contribuer à préserver l'intégrité du sport en fournissant des cadres globaux pour la prévention, les enquêtes et les poursuites en matière de corruption et de blanchiment d'argent dans les activités liées au sport ;

Soulignant l'importance de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans la lutte contre la discrimination et les abus dans le sport, ainsi que les recommandations de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe concernant la bonne gouvernance et l'éthique dans le sport ;

Rappelant la Recommandation CM/Rec(2021)5 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Charte européenne du sport révisée, adoptée le 13 octobre 2021, qui promeut un sport fondé sur des valeurs et définit l'intégrité du sport comme englobant les composantes de l'intégrité personnelle, compétitive et organisationnelle, dont la poursuite devrait engager toutes les parties prenantes ;

Gardant à l'esprit que les priorités stratégiques du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport (2022-2025) font référence aux travaux de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) pour la promotion d'une politique holistique en matière d'intégrité du sport ;

Convaincu de la nécessité d'adopter une approche globale pour protéger et promouvoir efficacement l'intégrité du sport et *considérant que* le Conseil de l'Europe est particulièrement bien placé pour y contribuer de manière significative ;

- 1) Souligne l'importance de ratifier et de mettre en œuvre les conventions susmentionnées relatives au sport ainsi que les conventions sur la corruption et le blanchiment d'argent, qui constituent des instruments complémentaires pour la protection des personnes, des compétitions et des organisations dans le contexte du sport,
- 2) Invite les États membres et les organisations sportives à adopter, le cas échéant, des législations, règlements, codes de conduite et lignes directrices exhaustifs - en veillant à leur application effective - afin de promouvoir la transparence, la responsabilité, la démocratie et le comportement éthique dans le sport, y compris la mise en place de systèmes de gouvernance solides, de politiques en matière de conflits d'intérêts, de mécanismes de protection des lanceurs d'alerte, d'enquêtes et de poursuites efficaces en cas de corruption, de manipulation de compétitions, de violence et d'autres violations des droits de l'homme et de l'État de droit dans le contexte du sport, et à prévoir des ressources budgétaires suffisantes à ces fins,
- 3) Souligne l'importance des programmes et des campagnes d'éducation destinés aux athlètes, aux entraîneurs, au personnel d'encadrement, aux administrateurs et aux autres parties prenantes, afin de les sensibiliser aux risques et aux conséquences des comportements contraires à l'éthique et à la loi dans le contexte du sport,
- 4) Encourage le renforcement de la coopération entre les États membres et les organisations compétentes agissant aux niveaux national, européen et international pour lutter contre la criminalité transfrontalière liée au sport,
- 5) Soutient l'initiative de l'APES visant à renforcer la mise en place d'un réseau international de magistrats et de procureurs responsables de l'intégrité du sport (MARS), en vue de promouvoir la collecte, la gestion et l'échange d'informations, de renseignements et de bonnes pratiques,
- 6) Encourage l'APES à examiner les politiques et les pratiques liées à l'intégrité du sport dans le contexte de la mise en œuvre de la Charte européenne du sport par ses États membres,
- 7) Salue le travail du Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) et l'invite à poursuivre son approche transversale et multipartite et à renforcer la mise en œuvre des normes applicables les plus élevées visant à lutter contre la corruption et à promouvoir une culture de bonne gouvernance dans le sport,
- 8) Invite l'APES à étudier les moyens de renforcer les normes relatives à l'intégrité du sport, y compris par le biais d'un éventuel cadre juridique pour le respect de cette intégrité,
- 9) Invite l'APES à continuer à faciliter le dialogue et la coopération dans ce domaine aux niveaux national et international entre le mouvement sportif, les autorités publiques et toutes les autres parties prenantes, en invitant davantage de pays à s'engager dans ce forum de collaboration unique et à adhérer à l'APES,

- 10) Invite le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe et le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) à prendre spécifiquement en considération les questions liées à l'intégrité du sport dans leurs travaux futurs, en accordant une attention particulière à la corruption, au blanchiment d'argent et à la criminalité organisée liés au sport,
- 11) Note avec intérêt la mise en place, aux niveaux international et national, d'entités chargées de préserver les différentes dimensions intégrées de l'intégrité du sport,
- 12) Invite les États membres à élaborer et à appliquer des politiques efficaces pour protéger les différentes dimensions de l'intégrité du sport, en soulignant les responsabilités partagées de toutes les parties prenantes dans la sauvegarde d'un sport fondé sur des valeurs, y compris les organisations sportives, les athlètes, la société civile, les entreprises et les secteurs professionnels.